

REGLEMENT SCBA DES EXPOSITIONS ET NATIONALE D'ELEVAGE POUR LES JEUNES CONDUCTEURS .

1° Les inscriptions sont ouvertes aux jeunes dans les catégories

- a) **de 7 à 11 ans**
- b) **de 12 à 18 ans**

Le jeune peut participer à la compétition des « Jeunes Présentateurs » jusqu'au dernier jour de ses 17 ans.

2° Le formulaire d'inscription doit être rempli et signé par les parents. Celui-ci doit contenir les données suivantes :

- Nom et Prénom du conducteur
- Date de Naissance
- Adresse
- n° d'adhérent (obligatoire)
- Nom du chien avec affixe / date de naissance / lof / n° identification/ producteur.
- Nom et adresse du propriétaire et n° d'inscription au catalogue

3° Le gabarit des chiens doit être en rapport avec l'âge du présentateur, afin d'éviter tout accident. Le jeune doit avoir la possibilité physique de maîtriser son chien en toute circonstance.

Un « Carnet de Résultats de Concours » (style Carnet de Travail) sera remis au jeune lors de son inscription, afin d'y inscrire les résultats de chaque jugement. Le juge devra remplir, dater et signer les résultats. Les points ainsi acquis seront comptabilisés à la N E.

* Le carnet devra être remis au juge en début de compétition, avant le départ des classes par le jeune conducteur.

* Les juges compléteront une fiche "détaillant" les points acquis par le jeune et ce qui reste à travailler.

IMPORTANT

4° En cas d'oubli du carnet, les points acquis par le jeune ne POURRONT PAS ETRE pris en compte plus tard.

5° Les règlements de la SCBA, applicables aux expositions, sont également appliqués pour les Concours de Jeunes Présentateurs.

6° Les chiens présentés pour la compétition du Concours des Jeunes Présentateurs doivent aussi être inscrits au catalogue de l'exposition (si l'exposition se tient sur plusieurs jours le chien n'est pas obligé d'être inscrit le jour même du concours).

7° Le juge est désigné en commun accord avec l'organisation de l'exposition. La décision du juge ne peut être contestée.

8° Pour que les résultats du jeune soient pris en compte dans le classement annuel, il faut qu'il soit obligatoirement adhérent de la CDJ, et à jour de sa cotisation.

La comptabilisation des points, se fera à la NE uniquement pour la catégorie 12 / 18 ans.

- 5 points (prestation parfaite)
- 4 points
- 3 points
- 2 points
- 1 point (obligatoire pour la participation du jeune)

9° POUR obtenir ces points les jeunes devront participer à 4 EXPOSITIONS de leur choix (baby ou régionale) AU MINIMUM. (L'année partant d'une NE à une autre)

******* PARTICIPATION A LA NATIONALE D'ELEVAGE *******

APRES LE TOTAL DES POINTS DE L'ANNEE.

ATTENTION!!!

SEULEMENT les 20 jeunes ayant totalisé les meilleurs notes de l'année pourront participer à la classe spéciale "jeune conducteur" prévus a la NE uniquement pour la catégorie 12 / 18 ans

* Dans le cas ou le jeune aura participé à plus de 4 expos nous comptabiliserons les meilleurs notes obtenues.

En cas d'ex-æquo nous rajouterons au groupe des 20 (le ou les) jeunes en plus.

La finale se fera à la NE avec un podium des 5 meilleurs jeunes présentateurs de la classe (comme pour des AUSLESES) avec la présence du propriétaire du chien qui aura fait confiance à son jeune présentateur.

Pour départager les 1^{ères} places les juges pourront demander un changement de chien.

Tout les juges officiant à la NE pourront être présents pour débattre entre eux des 5 meilleurs, une fois l'ordre de départ donné.

******* POUR LA CATEGORIE 7 /11 ANS *******

LE TOTAL DU MEILLEURS SCORE DE L'ANNEE SE VERRA OFFRIR UN bon d'achat.

(Cette catégorie des 7/11ans ne participera pas à la NE.)

EXPOSITIONS DANS L'ANNEE / REGLEMENT.

Le « JEUNE PRESENTATEUR » doit être attentif au moindre détail et montrer toutes ses aptitudes de présentateur.

Les juges doivent évaluer les différents niveaux et les capacités du jeune conducteur afin d'attribuer la note la plus

correspondante entre 1 et 5 points.

Au lieu de juger uniquement sur les fautes, IL FAUT EVALUER LA PRESTATION GENERALE DU JEUNE CONDUCTEUR. RAPPELONS QUE TOUTE PARTICIPATION RAPPORTERA AU MINIMUM : 1 POINT.

LE BUT DE CE REGLEMENT EST: Apprendre aux jeunes présentateurs les aptitudes nécessaires pour présenter correctement un chien dans un ring, respecter le juge et les concurrents. LA POLITESSE compte également. Les juges de ces manifestations doivent juger les aptitudes des jeunes présentateurs en notant ceux-ci sérieusement et sans COMPLAISANCE.

Tenue vestimentaire

Propres et soignés avec la tenue prévue par la CDJ

Présentation du chien en statique face au juge pour l'individuel

- a) Etre attentif au juge et venir dès son appel.
- b) Ne pas oublier de dire « Bonjour » PUIS REMETTRE SON CARNET AU JUGE (en début de journée d'exposition)
- c) Mettre son chien en statique
- d) Tenir son chien pendant la vérification du tatouage, des dents etc.
- e) Ne pas oublier de dire « Merci » en sortant du ring une fois l'individuelle terminée.
- f) Respecter les autres concurrents.
- g) Si le jeune conduit dans plusieurs classe une seule note sera attribuée pour l'ensemble des prestations

IDEM POUR LA CLASSE DE LA NATIONALE D'ELEVAGE.

Pour cette année il sera demandé aux jeunes membres de justifier d'au moins deux expositions avant la NE 2011.
